

3 décembre 2020

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Enquête publique - ZAC Multisite

Est déposée à la mairie de Saint-Grégoire jusqu'au vendredi 11 décembre 2020 inclus (17h30), le dossier de demande de déclaration d'utilité publique et d'autorisation environnementale comprenant notamment une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et de Rennes Métropole ainsi qu'un registre d'enquête.

Les personnes souhaitant se rendre aux permanences en mairie devront cocher la case "convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public" sur l'attestation de déplacement dérogatoire. Il conviendra à chacun de se munir d'un crayon pour remplir le registre des observations le cas échéant.

Madame Michèle PHILIPPE, commissaire enquêtrice, recevra en personne les observations écrites ou orales du public :

- vendredi 11 décembre 2020 de 14h30 à 17h30.

Compte-tenu du contexte, les contributions dématérialisées sont à privilégier.

Info + : www.saint-gregoire.fr

COVID 19 - vers un déconfinement progressif

Le mardi 24 novembre, Le Président de la République a annoncé un allègement progressif des restrictions à partir du 28 novembre 2020. Ce nouveau déconfinement doit se faire en 3 étapes. Les phases 2 et 3 sont cependant conditionnées à la maîtrise de l'épidémie (seuil maximum de 5 000 nouveaux cas de contamination par jour).

28 novembre : Allègement du confinement

- Maintien du système d'attestation dérogatoire pour les déplacements impérieux avec maintien du télétravail quand cela est possible ;
- Autorisation des activités physiques et des promenades dans un

rayon de 20 kilomètres et pour une durée maximum de 03h00 ;

- Autorisation des activités extra-scolaires en plein air ;
- Ouverture des commerces et services à domicile jusqu'à 21h00 dans le cadre d'un protocole sanitaire strict dont les librairies, les disquaires ou encore les bibliothèques.

15 décembre : Fin du confinement si les conditions sanitaires le permettent

- Fin des attestations et déplacements entre régions autorisés ;
- Instauration d'un couvre-feu de 21h00 à 07h00 du matin à part pour les réveillons du 24 et 31 décembre ;
- Réouverture des salles de cinéma, théâtres et musées ;
- Reprise des activités extra-scolaires en intérieur ;
- Interdiction des rassemblements sur la voie publique.

20 janvier : Nouvelles ouvertures si les conditions sanitaires le permettent

- Ouverture des salles de sport et des restaurants ;
- Reprise des cours en présentiel pour les lycées et si les conditions sanitaires se maintiennent reprise des cours en présentiel dans les universités 15 jours plus tard ;
- Possible réouverture des stations de ski courant janvier.

TELETHON 2020

Compte-tenu cette année exceptionnelle, le Comité du Téléthon s'adapte pour 2020.

Les animations ne pourront pas se maintenir mais les dons pourront se faire de plusieurs façons.

Les malades et leurs familles ont besoin de nous, soutenons-les !

- Des boîtes à dons sont disponibles en Mairie, dans les 3 boulangeries de Saint-Grégoire et chez Thébault.
- En ligne : <https://soutenir.afm-telethon.fr/telethon-st-gregoire>

VIE ÉCONOMIQUE

Soyez solidaires de vos commerces de proximité

Vos commerçants se mobilisent pour continuer à vous servir dans le respect des règles sanitaires. En parallèle de leurs horaires d'ouverture, ils mettent en place des systèmes de click and collect, drive, livraison à domicile.... Pour vos achats de Noël, vos commerçants ouvrent également tous les dimanches de Décembre. Ils comptent sur vous ! Consultez régulièrement les sites internet, les réseaux sociaux (facebook, Instagram...) de vos boutiques. Retrouvez sur le site de la ville : www.saint-gregoire.fr, la liste de vos commerçants ouverts ou proposant un service de Click and Collect.



VIE CULTURELLE

Théâtre – Le Cercle de Whitechapel

La pièce. 1888, Londres. Alors qu'une étrange série de meurtres de prostituées vient de débiter dans le quartier défavorisé de Whitechapel, un membre éminent de la gentry londonienne, Sir Herbert Greville, décide de réunir une équipe d'enquêteurs d'un nouveau genre pour découvrir la vérité. Une comédie policière qui lance Conan Doyle, Bram Stoker ou encore Bernard Shaw sur les traces de l'une des plus grandes énigmes criminelles de l'histoire. Mais qui est Jack l'éventreur ? Une aventure captivante jusqu'à la dernière seconde !

Une comédie de Julien Lefebvre / Mise en scène : Jean-Laurent Silvi / Avec : Stéphanie Bassibey, Pierre-Arnaud Juin, Ludovic Laroche, Jérôme Paquatte, Nicolas Saint-Georges / Décors : Margaux Van Den Plas et Corentin Richard / Costumes : Axel Boursier / Lumières : Eric Milleville / Musiques : Hervé Devolder

Vendredi 29 janvier – 20h - L'EMC2 (avenue Alphasis)

Durée : 1h45, A partir de 10 ans

Tarifs : cat. A : 30€/ 25€ - cat. B : 25€/ 20€ - – de 12 ans 12€

Réservations : www.saint-gregoire.fr – Rubrique billetterie ou au 02 99 23 19 23

Mimo et Tuf, la chasse au Père Noël

Le Père Noël a disparu ! C'est du moins ce que croient Mimo et Tuf, deux clowns étourdis, qui s'improvisent agents secrets et partent à sa recherche. Ils investissent alors le dernier endroit où le Père-Noël a été vu : un supermarché ! A l'intérieur, les tentations d'abandonner la mission sont grandes : les deux agents secrets feront face au défilé implacable des rayons et des produits mettant à rude épreuve leur volonté, leur courage et leur amitié. Mais le supermarché laisse peu à peu à la place à un univers onirique, bricolé dans l'imaginaire des deux clowns...

Auteurs : Matthieu Berthéléme et Guillaume Lamort de Gail / Mise en scène : Guillaume Lamort de Gail / Musique de Matthieu Berthéléme et Kevin Rousseau / Avec Suzie Cahn, Guillaume Lamort de Gail, Kevin Rousseau

Infos pratiques

Mercredi 16 décembre 15h - Centre d'Animation de la Forge

Durée : 55 min, A partir de 4 ans

Tarif 3€

Réservations : www.saint-gregoire.fr – Rubrique billetterie ou au 02 99 23 19 23

SPORTS

Les Métropolitaines - Le défi connecté et solidaire

Les 16 et 17 janvier, il sera proposé aux coureurs et marcheurs de parcourir 7.5km ou 10km, seul(e), en famille ou entre amis dans le respect des règles sanitaires, sur le parcours de leur choix, aux 4 coins de la France ou partout dans le monde.

Il leur suffira de se connecter à leur appli de course habituelle ou à

celle du prestataire des Métropolitaines.

Les fonds collectés à l'occasion de ce défi – 3€ / 5€ de droit d'inscription / coureur – seront reversés à l'une des associations soutenues par les Métropolitaines : Les Marcells de Plescop (56), Haroz, Ya Thi Breizh.

Le coureur ou le marcheur choisira l'association à laquelle il souhaite affecter son don.

On vous donne prochainement tous les détails !